

Le 18/12/2015 .

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 28/12/2015 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

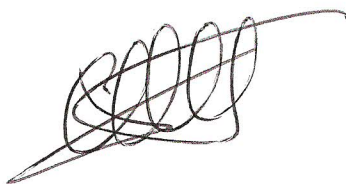
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 09/12/2015 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Budget CPAS 2015 – modification budgétaire n°3 - approbation ;
04. Commune - Budget de l'exercice 2016 - approbation ;
05. Finances communales – Redevance sur la délivrance d'un permis d'urbanisation (ancien permis de lotir) – approbation ;
06. Finances communales – Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés – délabrés – inoccupés et délabrés – approbation ;
07. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur régional ;
08. Motion relative au développement du grand éolien sur le territoire Geerois ;
09. Fabrique d'église de Darion – budget 2016 – approbation ;

Huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.
02. Comptabilité communale – avis du Directeur Financier

Par le Collège,

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,

